



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023\_090

Envoyé en préfecture le 07/08/2023  
Reçu en préfecture le 07/08/2023  
Publié le 07/08/2023  
ID : 048-214800393-20230727-D\_2023\_090-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept juillet,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

11 Présents : Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Marie-José GUILLEMETTE, Jérôme JACQUES, Noël LAFOURCADE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX, Lydie ROUJON.

4 Absents excusés : Catherine BOUTIN ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Manuel PAGES, Annick MALAVIOLLE ayant donné pouvoir à Colette CROUZET, Manuel MARTINEZ.

Secrétaire de séance : Florence FERNANDEZ.

### **Objet : optimisation requalification de la ZA Les Plaines**

Monsieur le Maire rappelle le constat de nombreuses demandes d'installation d'entreprises sur le territoire communal. Il souligne qu'après exploration de différentes pistes il n'y a pas de possibilité de création d'une nouvelle zone d'activités sur le secteur d'autant plus que les dispositions relatives à la ZAN (Zéro Artificialisation Nette) vont compromettre les possibilités d'extension.

Dans ces conditions, il propose d'optimiser les parcelles déjà artificialisées mais précise que cela nécessite d'améliorer et de renforcer les dessertes et des réseaux de la zone existante. Toutefois, compte tenu des coûts de ces investissements, il propose de solliciter des financements de l'Etat et de la Région.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le projet d'optimisation et de requalification de la ZA Les Plaines.

SOLLICITE des financements auprès de l'Etat, de la Région.

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour faire les démarches nécessaires et signer tout document s'y rapportant.

La secrétaire de séance, Florence FERNANDEZ	Le Maire, Philippe ROCHOUX
	 